

PETIT JOURNAL

LE

S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N° 6 • ÉTÉ - AUTOMNE 2017



Le vélo à l'honneur à la Saint-Jean



VIE MUNICIPALE
**Hommage à
Henri Budillon**



DOSSIER
**Des projets
grâce à un
budget maîtrisé**



VIE ÉCONOMIQUE
**Inauguration
de Paraboot**

VILLAGE DE
S A I N T J E A N
DE MOIRANS

EDITO	03
BRÈVES DE SAINT-JEAN	04
VIE ECONOMIQUE : Inauguration de Paraboot	06
VIE MUNICIPALE : Hommage à Henri Budillon	08
DOSSIER : Des projets importants grâce à un budget maîtrisé	09
DOSSIER : Construction d'un nouveau café et de logements sociaux	14
DOSSIER : La maison médicale	15
DOSSIER : La MPT et le centre de loisirs	16
DOSSIER : Construction d'une salle des mariages et du Conseil	17
TRAVAUX : Les réalisations de ces derniers mois	18
PATRIMOINE : Une page se tourne	20
PORTRAITS CROISÉS : Questionnaire commun	21
EXPRESSION POLITIQUE	22
ASSOCIATIONS, FÊTES ET ANIMATIONS	24
VIE MUNICIPALE : Hommage à Guy Thory	27
JEUX - CONCOURS : Voici les gagnants	27
JEUX - CONCOURS : La photo-mystère	28





Je voudrais tout d'abord rendre un hommage ému et sincère à trois anciens élus de Saint-Jean-de-Moirans, qui nous ont quittés au cours de ces derniers mois : Gérard Berger, Henri Budillon, et récemment Guy Thory.

Gérard Berger et Henri Budillon ont œuvré tous les deux aux côtés de Robert Veyret. Ils étaient des personnalités incontournables de la commune, par leur investissement au service de tous. Ils auront marqué de leur empreinte la gestion de la vie communale. Je pense surtout à leurs épouses et enfants, qui peuvent être fiers de leur contribution à ce qui a été réalisé au cours de leurs mandats, même si c'était parfois au détriment de la vie familiale.

Je suis reconnaissante à Guy Thory, et j'ai eu plusieurs fois l'occasion de le lui dire en personne, d'avoir proposé d'animer un atelier bois lors des temps péri-éducatifs de l'école publique. Il a su faire partager aux élèves son amour du bois. Le sourire et la fierté des enfants qui revenaient à la maison avec leur jolie voiture en bois témoignent de la transmission de cette passion ; passion qu'il partageait aussi avec tous les Saint-Jeannais lors de la Fête du Bois, qui rencontrait un vif succès.

Ils ont tous les trois la reconnaissance de la commune entière pour le travail accompli car ils espéraient le meilleur pour leur village.

Je souhaite aussi la bienvenue aux 43 nouveaux-nés, et j'adresse toutes mes félicitations aux bébés et enfants qui ont reçu le baptême civil et aux 11 couples qui se sont unis dans notre mairie depuis le début de l'année.

Ceci prouve que notre commune est toujours plus attractive et accueillante, et qu'il y fait bon vivre.

Nous avons, avec beaucoup de plaisir et de fierté, honoré les sportifs Saint-Jeannais et leurs dirigeants bénévoles le 8 septembre dernier. Cinq jours plus tard, intervenait l'of-

ficialisation de l'organisation des Jeux olympiques à Paris en 2024. On nous annonce une belle fête, des jeux écologiques, des dépenses raisonnables, des investissements utiles. Je n'ai pas de raison, a priori, de douter de la volonté de nos responsables nationaux de mettre en œuvre ces principes et je me réjouis donc de cette bonne nouvelle.

Cependant je garde toute ma lucidité.

Je n'oublie pas que si le baron Pierre de Coubertin portait une réelle ambition éducatrice, il écrivit aussi à propos des femmes : *"Le seul véritable héros olympique est le mâle individuel. Les olympiades femelles sont impensables. Elles seraient inintéressantes, inesthétiques et incorrectes. Aux Jeux olympiques, leur rôle devrait être surtout, comme aux anciens tournois, de couronner les vainqueurs"*.

Je n'oublie pas que si le sport peut porter les plus hautes valeurs humanistes, il peut aussi sombrer dans les dérives abjectes du dopage, de la corruption et de l'argent-roi. Contrairement à ce que nous allons probablement trop entendre, ce n'est pas le sport qui est intrinsèquement porteur de valeurs, mais ce sont les femmes et les hommes qui l'encadrent qui sont les porteurs et les garants des valeurs éducatives et humanistes dont le sport n'est qu'un des vecteurs.

Mon principal souhait serait que ces Jeux olympiques de Paris 2024 soient une occasion d'irriguer notre société d'une énergie renouvelée en faveur du sport ; du sport pour le plus grand nombre ; du sport pour tous les territoires ; du sport pour toutes les générations. Si tel est le cas, nous saurons, à Saint-Jean, prendre notre part pour partager et multiplier cette énergie sportive. Avec les associations locales, les écoles, en bonne intelligence avec le Pays voironnais dont nous avons besoin pour certains équipements sportifs, il nous reviendra de savoir profiter de cet élan olympique pour développer la pratique sportive pour tous.

Laurence Béthune, Maire

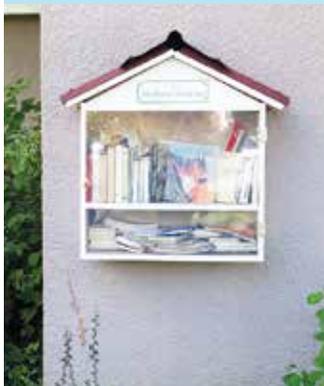
Cérémonie citoyenne

Le 10 mars dernier, Madame Béthune, maire, et Madame Bonneton, députée, accompagnées d'élus, recevaient les jeunes de la commune nouvellement inscrits sur les listes électorales, pour les accompagner dans leurs premiers pas de citoyens. Il s'agissait de leur remettre leur carte électorale, ainsi que le Livret du citoyen. Un moment très convivial lors duquel les jeunes habitants ont pu poser beaucoup de questions, notamment à Madame Bonneton, très disponible pour leur décrire la vie et le travail de nos députés.



Et de cinq !

Après ceux installés sur le mur de la Mairie, trois nouveaux nichoirs ont trouvé leur place sur la commune : aux Cordeliers, à Monteuil et aux Eymins. Le principe reste le même : ceux qui le souhaitent déposent des livres (complets et en bon état !) pour permettre à des lecteurs de les récupérer. Le but est que les ouvrages circulent pour être lus par le plus grand nombre.



Quartier des Cordeliers



Quartier de Monteuil



Quartier des Eymins

Poisson d'avril !

Bravo à Lukas qui a trouvé un petit poisson caché sur la place



Félicitations !

Le 9 septembre, la municipalité mettait à l'honneur les médaillés du travail. Corinne Frette, Françoise Rey et Patrick Buttard sont médaillés de vermeil, puisqu'ils justifient de 30 ans de travail. Encore 5 ans et ils pourront recevoir la médaille d'or.

Giuseppe Bonanno a pour sa part justifié de 20 ans de travail. Il est donc titulaire de la médaille d'argent.

Nous renouvelons nos félicitations à tous les quatre !



Nouveau véhicule

La municipalité a doté les Services Techniques de la commune d'un nouveau véhicule. Il convient de saluer le travail accompli par ces services, dans l'intérêt de tous. Parfois dans l'urgence et en dehors de leurs horaires de travail habituels, comme par exemple le dimanche 10 septembre. Ce jour-là, alors qu'ils étaient en repos, trois d'entre eux ont été réveillés très tôt et sont intervenus en urgence suite à quatre incendies volontaires qui ont détruit ou endommagé neuf voitures, sur le Marché aux Cerises et le Chemin du Janin.

Merci à eux.



Bienvenue !

Le 9 septembre, le centre socio s'est rempli de bébés, puisque la municipalité avait invité les quarante-trois Saint-Jeannais nés dans l'année, qui ont offert aux personnes présentes leur plus beau sourire. Madame le Maire en a profité pour présenter à leurs parents et aux personnes récemment installées sur Saint-Jean, la commune et les nombreux projets qui vont aboutir prochainement.

Un moment de convivialité a clos cet accueil, permettant de chaleureux échanges.



Les insectes ont leur palace

Les enfants de l'école Vendémiaire ont fabriqué deux hôtels en bois, qui ont été installés, pour l'un à l'école et pour l'autre à la mare du Pré Billoud, lors des journées de l'environnement. Des établissements "4 étoiles" pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les insectes saint-jeannais. Un petit regret toutefois : l'hôtel qui avait trouvé sa place à côté de la mare a fait l'objet de dégradations. Rappelons qu'il s'agit d'un travail réalisé avec soin par les enfants et qu'à ce titre, il convient de le respecter.



Prenons le bus !

Depuis le 1^{er} septembre, le centre de Saint-Jean, le Trincon et la Manche sont desservis par la ligne de bus urbaine n°4 du Pays Voironnais.

Fruit de l'obstination de vos élus, cette ligne relie notre village au Collège de la Garenne, en passant par Coublevie et le centre de Voiron, notamment sa gare. Il s'agit d'une ligne expérimentale dont la pérennité dépend de sa fréquentation.

Prenons donc le bus, non seulement pour permettre le maintien de la ligne, mais aussi pour peut-être voir un jour sa prolongation jusqu'aux Cordeliers, et pourquoi pas, jusqu'à la gare de Moirans.



20 personnes pour 1.504 boîtes aux lettres !

Si vous pouvez lire ce Petit Journal Saint-Jeannais, et recevoir tous les mois le Vivre Ensemble, c'est grâce aux personnes qui ont accepté de le distribuer, gracieusement, au nom de l'intérêt collectif. Des élus certes, mais également des habitants, qui se sont réparti les 1.504 boîtes aux lettres du village.

Un petit pot de remerciement leur a été offert le 3 septembre dernier. Occasion pour Madame le Maire de leur remettre un parapluie, afin qu'ils puissent assurer leur distribution, quel que soit le temps !

Paraboot

“Une légende 100% française”

Plus de 100 ans d'existence, d'Izeaux à Saint-Jean-de-Moirans

La Société PARABOOT a choisi Saint-Jean-de-Moirans pour installer son siège social et son usine, sur un site qui a été inauguré le 9 juin dernier. La municipalité était bien entendu présente, représentée par Madame le Maire, ses adjoints et nos deux conseillers communautaires. L'occasion pour Madame le Maire de prononcer le discours d'accueil.



Mesdames et Messieurs les élus, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

C'est toujours un moment important que de saluer l'installation d'une nouvelle activité économique, et je suis d'autant plus ravie aujourd'hui qu'il s'agisse d'une installation sur la commune de Saint-Jean-de-Moirans. C'est un plaisir d'accueillir dans notre modeste commune les personnalités qui viennent ici manifester leur intérêt et accompagner ce beau projet. Les autorités qui prendront la parole après moi ne manqueront pas de souligner les différentes aides financières qu'elles ont accordées. Aussi je les remercie d'avoir utilisé de manière aussi pertinente le produit des impôts de nos concitoyens. Je suis certaine que les dirigeants et employés de Paraboot en premier lieu, et la commune de Saint-Jean-de-Moirans, dans le rôle qui lui revient, seront dignes de la confiance qui leur a été accordée.

Cette inauguration de locaux me semble arriver sous les meilleurs auspices. En effet, inaugurer une usine de chaussures au moment même où l'actualité déborde de référence à la marche, c'est une opportunité rare, inespérée il y a encore quelques mois. Cette usine est quasiment "sponsorisée" par le nouveau Président de la République, qui s'emploie même, excusez du peu, à mettre la République en marche. A ce rythme, nul doute que le pays tout entier aura bientôt besoin de beaucoup de chaussures.

Vous savez peut-être que j'observe tout cela de manière un peu distanciée. Mais je porte cependant l'espoir sincère que la qualité de vos produits, l'imagination

de vos créateurs, le savoir-faire des équipes de Paraboot vous permettront de confirmer et d'amplifier votre développement industriel. Mais, il ne faut pas se contenter d'espérer, il faut agir.

La modestie, que je rappelle souvent, ne s'oppose pas à l'ambition. Aussi, je suis persuadée que pour bien travailler, il faut que chacun soit dans un environnement de qualité, bien dans sa vie, bien dans son territoire, j'allais dire "*bien dans ses baskets*" mais non, il faut dire "*bien dans ses Paraboot*". Ces locaux, que nous avons pu visiter il y a quelques mois, permettent bien évidemment de travailler dans les meilleures conditions possibles : de beaux et grands bureaux bien éclairés, des espaces de fabrication bien organisés, une salle de repas spacieuse et bien équipée, des espaces dédiés au personnel, et un joli patio salué par tous témoignent bien évidemment d'un lieu de travail de qualité. Et cette qualité de l'environnement de travail s'accompagne de la qualité de vie sur le territoire, et singulièrement à Saint-Jean-de-Moirans. Avec mon équipe municipale, nous consacrons beaucoup d'énergie, pour maintenir et développer une réelle qualité de vie. Je souhaite que ces efforts, à la mesure de notre compétence communale, puissent accompagner Paraboot, ses dirigeants et ses employés, et soit un atout supplémentaire pour votre développement industriel et commercial.

Bienvenue à Saint-Jean-de-Moirans et tous mes vœux de réussite pour cette belle entreprise. Bienvenue donc à cette entreprise, qui vous accueille dans son magasin d'usine, pour vous proposer des chaussures haut-de-gamme, de tradition française.



Quelques dates

1878 : Rémy-Alexis Richard devient ouvrier-coupeur

1908 : premières embauches

1910 : mariage avec Juliette Ponvert

1910 : création de la société Richard-Ponvert

1920 : achat de la première usine à Izeaux

1922 : dépôt de la marque Galibier

1926 : achat d'une usine à Tullins-Fures

1927 : dépôt de la marque Paraboot

1937 : Julien, le fils de Rémy, entre dans la société

1973 : Michel, le fils de Julien, rejoint la société

1987 : les premières boutiques Paraboot ouvrent à Paris, Lyon et Nice

1994 : ouverture d'une boutique à Anvers

2000 : arrivée de la quatrième génération avec Marc-Antoine et Clémentine

2001 : ouverture de la première boutique au Japon (il y en a 4 aujourd'hui)

2012 : ouverture de boutiques en Chine

2017 : inauguration des nouveaux locaux à Saint-Jean-de-Moirans

Hommage à Henri Budillon

Six mois après son ami Gérard Berger, Henri nous a quittés le 14 juillet 2017. Fidèle à des valeurs de solidarité, de justice, de respect et d'intégrité, il a marqué le village par l'engagement qu'il a eu au service de tous. Un "homme d'une modestie vraie et d'un esprit de tolérance rare, toujours bienveillant, rempli d'encouragements pour notre action municipale" pour Laurence Béthune, maire de la commune, qui se souvient de son regard malicieux, de ses yeux moqueurs, et de l'humour qu'il dissimulait sous ses apparences sérieuses. Nos pensées vont vers son épouse Jeanne, ses enfants Jean-Paul, Sylvie et Odile, ses sept petits-enfants et ses deux arrière-petits-fils.

C'est aux côtés de Robert Veyret qu'Henri a rempli ses mandats. Celui-ci lui a rendu un hommage poignant, lors de ses obsèques, par un discours, reproduit ci-dessous.

Hommage rendu par Monsieur Robert Veyret, Maire honoraire, lors des obsèques d'Henri Budillon, le 20 juillet 2017

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Il est des hommes qui s'inscrivent dans notre mémoire par leurs actions, leur présence, leurs visions, leur dynamisme que l'on ne peut pas oublier. Henri Budillon est de ceux-là. Je veux exprimer dès lors toute mon affection à Janou son épouse, à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi qu'à l'ensemble de ses proches.

Henri, te rencontrer fut pour moi une grande chance lorsque tu as pris des responsabilités en 1977 comme Premier Adjoint de St Jean. C'était l'expérience d'un militant, la pleine connaissance du pays, une vision claire et attachante sur les choses, le bon sens et beaucoup d'amitié. Oui, mon Cher Henri, tu as été pour un grand nombre d'entre nous l'ami, le copain, le voisin avec les qualités qui t'habitaient en permanence, celles du cœur, de la justice, de la tolérance mais aussi ton humour, ton approche des gens, ton amour de la fête et du bien vivre ensemble.

Avec des concitoyens ce fut la soif de gérer, les projets à réaliser et ce souci permanent que tu avais de participer et contribuer à la vie associative aux côtés des responsables et des gens de chez nous.

Ta vie ce fut aussi ton métier d'instituteur, de conseiller pédagogique. Tu avais, nous le savons bien, la culture des mots et des phrases dans chacun de tes écrits. Enseignant, chacun le sait, tu as apporté ce savoir que tu considérais comme essentiel. Connaître d'où l'on vient, savoir les combats menés au cours de notre histoire, combats pour construire une société plus juste donnant à la valeur humaine toute sa place.

Homme de gauche : c'est une mission que tu accomplissais avec ton attachement aux valeurs républicaines et aux services publics sous toutes ses formes comme en témoigne ton départ le 14 juillet.

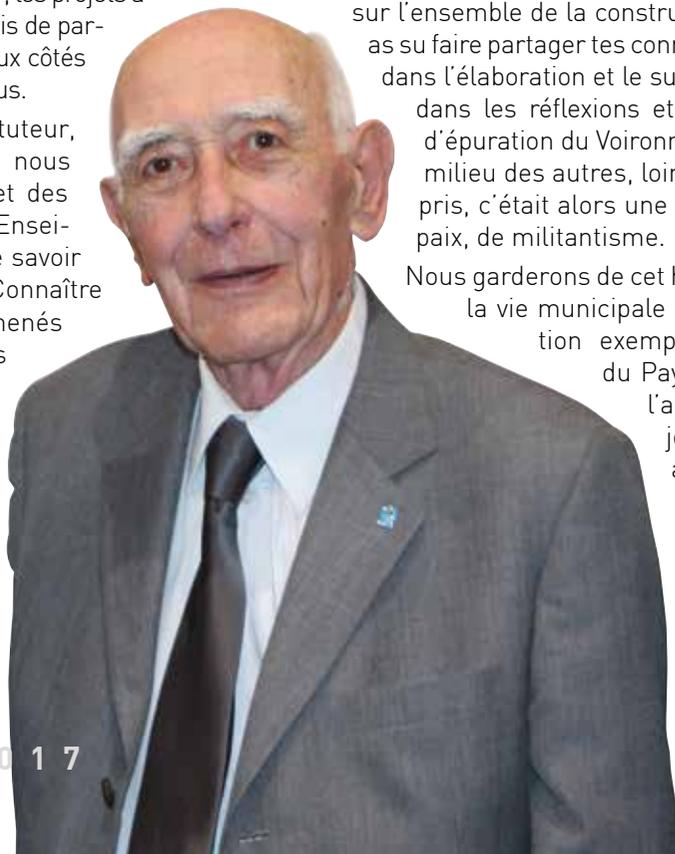


Henri Budillon, au centre, lors d'une cérémonie en 1985 (on reconnaît G. Berger, 2^e en partant de la gauche, et R. Veyret à droite).

Au conseil municipal, nous avons travaillé sur de nombreux dossiers. Avec toi ce furent le centre socio-culturel, les écoles Vendémiaire et Floréal, le restaurant scolaire, les logements sociaux, les zones d'activités de la Patinière et du Grand Champ. Dans toute cette période, tu fus le grand maître des finances pendant de nombreuses années aux côtés de Monsieur André Reverdy, secrétaire général des services.

Mais cette longue carrière fut aussi l'engagement clairvoyant sur l'ensemble de la construction du Pays Voironnais. Tu as su faire partager tes connaissances et ton dynamisme dans l'élaboration et le suivi des projets et notamment dans les réflexions et la réalisation de la station d'épuration du Voironnais. Henri, c'était une vie au milieu des autres, loin des égoïsmes et des partis pris, c'était alors une vie de services, d'écoute, de paix, de militantisme.

Nous garderons de cet homme son implication dans la vie municipale de Saint-Jean, sa participation exemplaire dans la construction du Pays Voironnais, son rôle dans l'association des maires et adjoints du canton de Rives, son approche auprès des associations de la commune et les bons moments de la vie qu'il aimait partager avec sa famille, ses proches et les gens de chez nous.



Des projets importants rendus possibles par un budget maîtrisé

Les grands projets dont notre commune a besoin (constructions, réparations, voiries, etc.) ont des coûts élevés, leur financement se prévoit sur plusieurs années. Tout en assurant l'entretien courant et le fonctionnement de nos équipements et services, notre budget prépare les futurs travaux.

En effet, après le temps de la réflexion et des études, les chantiers vont démarrer dans les prochains mois : un nouveau café, des logements sociaux, une maison médicale, un nouveau bâtiment pour la MPT et le Centre de Loisirs et une salle pour célébrer les mariages et tenir les conseils municipaux.

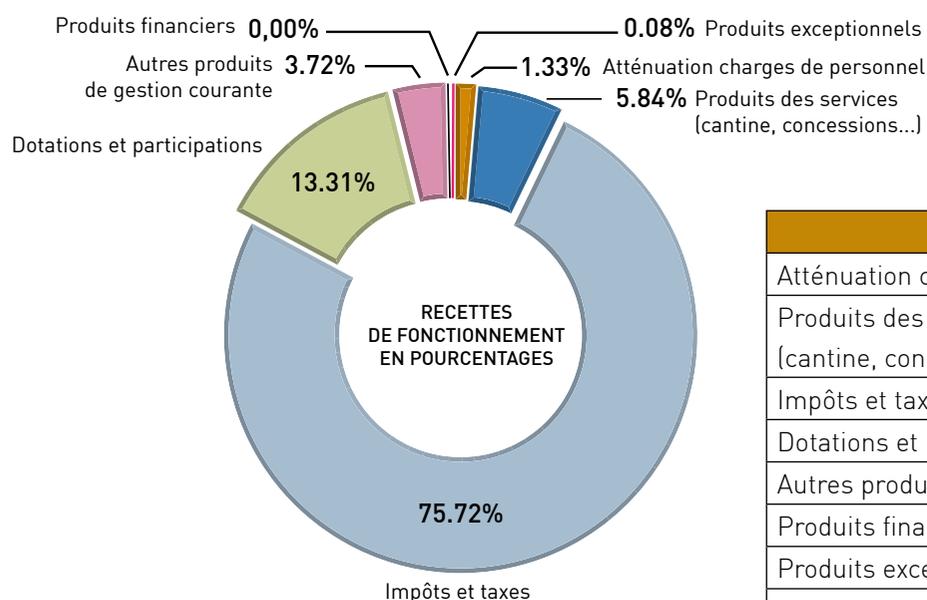
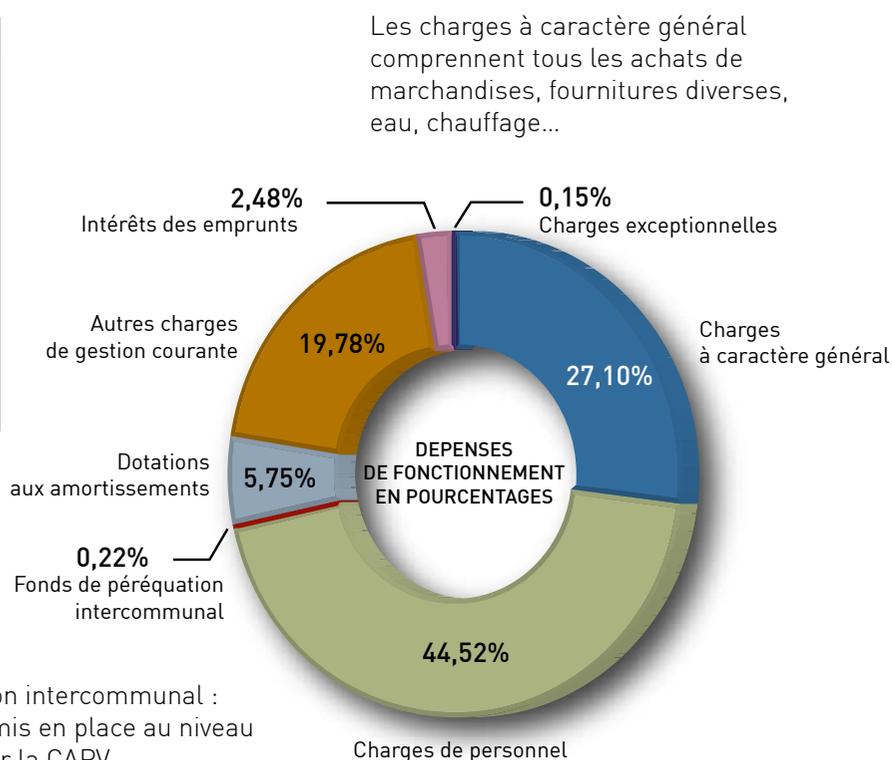


Le compte administratif

Le compte administratif 2016 est établi en fin d'exercice budgétaire, il retrace les mouvements de dépenses et de recettes de la collectivité. Il a été examiné et approuvé par le Conseil Municipal le 9 mars 2017.

Budget de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	592 073,93 €
Charges de personnel	972 585,58 €
Fonds de péréquation intercommunal	4 702,00 €
Dotations amortissements	125 569,50 €
Autres charges de gestion courante	432 133,21 €
Intérêts des emprunts	54 250,72 €
Charges exceptionnelles	3 273,52 €
Total	2 184 588,46 €

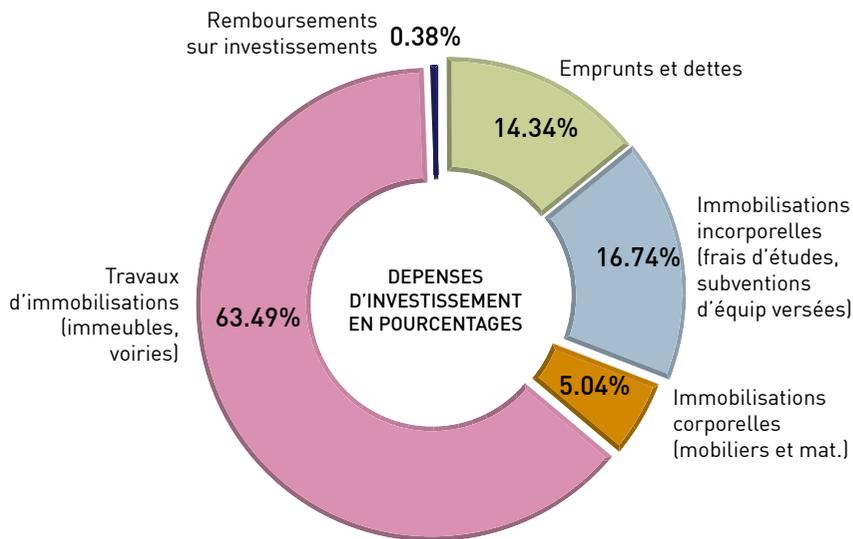
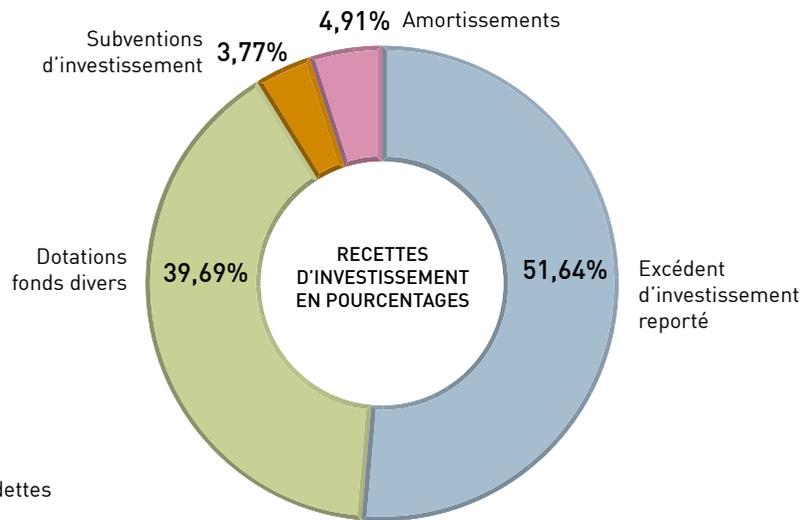


Recettes de fonctionnement	
Atténuation charges de personnel	40 661,44 €
Produits des services (cantine, concessions...)	178 713,39 €
Impôts et taxes	2 315 798,52 €
Dotations et participations	406 986,27 €
Autres produits de gestion courante	113 709,17 €
Produits financiers	13,61 €
Produits exceptionnels	2 552,21 €
Total	3 058 434,61 €

Soit un excédent de fonctionnement de 873 846,15 €

Budget d'investissement

Recettes d'investissement	
Excédent d'investissement reporté	1 321 855,25 €
Dotations, fonds divers	1 015 914,81 €
Subventions d'investissement	96 542,40 €
Amortissements	125 569,50 €
Total	2 559 881,96 €



Dépenses d'investissement	
Remboursement sur investissements	2 610,87 €
Emprunts et dettes	97 679,73 €
Immobilisations incorporelles (frais d'études, subv. d'équipt versées)	113 991,20 €
Immobilisations corporelles (mobiliers et mat)	34 343,87 €
travaux d'immobilisations (immeubles, voiries)	432 408,95 €
Total	681 034,62 €

Un budget 2016 maîtrisé pour des projets d'avenir ambitieux

Malgré la baisse de la dotation d'Etat (-65.775 € en 2016) la commune a poursuivi l'entretien des bâtiments communaux, leur mise en accessibilité, des travaux à l'école (aménagement de la cour) d'acoustique au restaurant scolaire, de voirie (chemins du Gay et des Charbonnières, de Bois-Bourget) et le développement de la vie associative (aménagement de la bibliothèque, aides matérielles et financières aux associations).

Les travaux d'accoustique du restaurant scolaire ont été terminés à l'automne 2016



Le budget primitif 2017

Il fixe les enveloppes de crédit permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité. Le budget primitif 2017 a été voté par le Conseil Municipal le lundi 27 mars 2017. Le budget est voté en équilibre et tous les investissements sont financés par les fonds propres, sans recours à l'emprunt.

Un budget

Ambitieux : qui prépare l'avenir, par le début de la reconstruction de la MPT, la future salle des mariages, le café, la maison médicale, des logements sociaux sans avoir recours à l'emprunt.

Maîtrisé : malgré la baisse des dotations de l'état depuis 3 ans, le transfert de la compétence "lecture publique" et du centre de planification et d'éducation familiale à la CAPV, les taux communaux ont baissé tout en maintenant la qualité des services (école, vie associative, entretien des bâtiments communaux, accessibilité et mise aux normes).

Rigoureux : renégociation du taux de l'emprunt du gymnase : 1.45% au lieu de 4.50% ce qui entraînera une économie de 30 000 € sur la durée de l'emprunt.

Baisse des taux communaux des impôts locaux

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a pris de nouvelles compétences (lecture publique...). Pour les financer, elle va diminuer les dotations versées aux communes et augmenter ses taux de fiscalité qui impacteront tous les foyers. Pour ne pas alourdir la fiscalité locale payée par les ménages saint-jeannais, la commune a décidé de compenser la hausse par une baisse des taux communaux. Quatre communes seulement du Pays Voironnais ont pris cette décision.

Les associations

Soutien, maintien au "mieux vivre ensemble" des Saint-Jeannais.

Crèche les P'tits loups	88 000 €
MPT : fonctionnement	85 040 €
+ accompagnement à la scolarité	250 €
+ spectacle Noël	500 €
+ club nature	250 €
Relais d'assistantes maternelles	8 390 €
Football club la Sure	1 220 €
Voironnais Volley Ball	2 900 €
Coopérative scolaire	1 445 €
Association parents élèves école privée	1 200 €
Comité social du personnel	2 300 €
Karaté club	1 700 €
Sou des écoles laïques	800 €
UNPRA	950 €
Compagnie de la Sereine	700 €
Tennis de table	650 €
Compagnie des pinces à linge	320 €

Exemple de maîtrise des dépenses

en € par habitant	St-Jean-de-Moirans	Isère	Région	France
Charges générales	173	220	206	213
Charges de personnel	273	330	305	348

Source : Trésorerie de Moirans/Voreppe (document de valorisation financière et fiscale 2016)

Baisse de certaines dépenses de fonctionnement (contrats de téléphonie, photocopie, fêtes et cérémonies) sans baisser la qualité.

TP 2017	Commune	Syndicat de communes	Inter communaux	Département	Taux spéciales	Taux ententes ménagères	Taux GENAPI	Total des cotisations
Taux 2016	21,04 %		2,87 %	15,90 %	0,561 %	11,19 %	%	%
Taux 2017	20,87 %		2,87 %	15,90 %	0,555 %	11,19 %	%	%

Secours Populaire	300 €
Amicale des boulistes de Saint-Jean	1 000 €
ACCA Saint-Jean-de-Moirans	109 €
FCPE St Jean	102 €
FNACA	100 €
Union des pêcheurs	85 €
Comité de jumelage	800 €
Eco-jardins	1 000 €
Association petite enfance	1 240 €
Club athlétisme Moirans	1 300 €
Les nouveaux jardins de la solidarité	500 €
Association sportive collège Vergeron	260 €
Association donneurs de sang Voiron	136 €
Passiflore Tullins	100 €
Association développement transport en commun	300 €
Association sportive lycée Edouard Herriot	60 €
Relais Ozanam	500 €

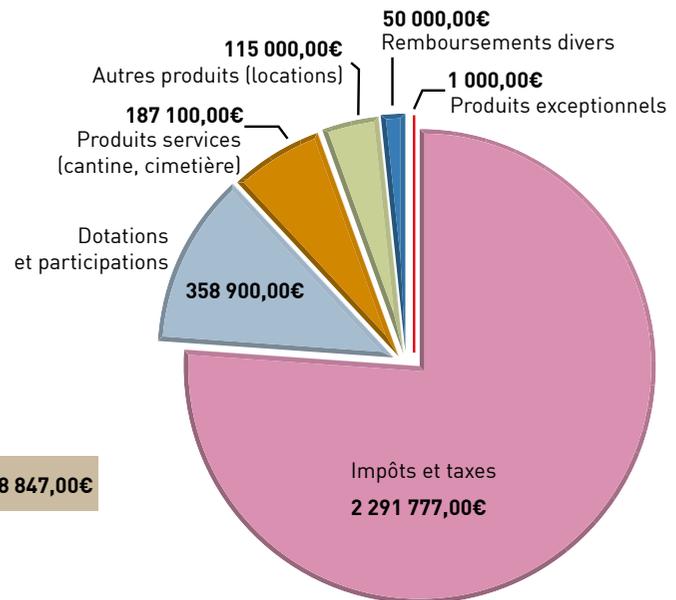
Le budget en chiffres

Budget total : 6 497 947 €

Recettes d'investissement

Subventions	20 200,00€
Cautions	1 500,00€
Amortissements et provisions	138 840,00€
Taxe d'aménagement	55 000,00€
Fonds de compensation de Tva	89 400,00€
Excédent de fonctionnement	873 846,00€
Autofinancement dégagé de la section	436 537,00€
Excédent d'investissement reporté	1 878 847,00€

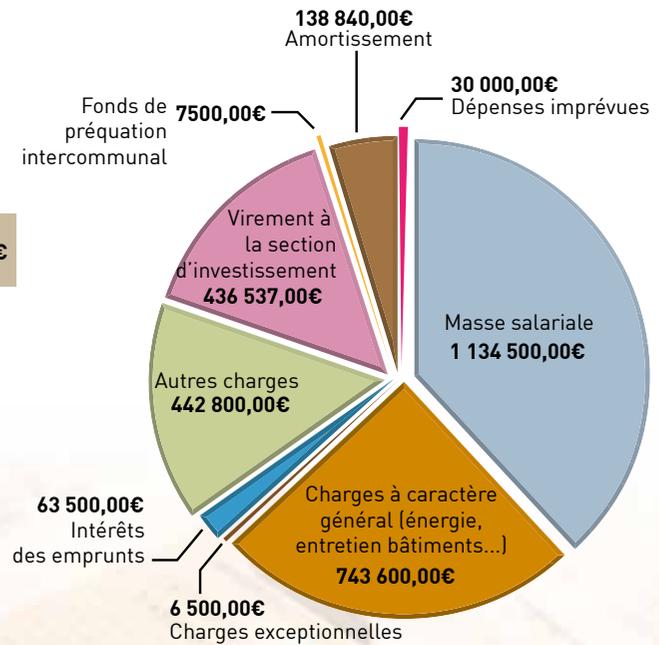
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement

Autres investissements (véhicule, mobilier, matériel)	117 700,00€
Travaux cimetière (jardin du souvenir)	64 704,00€
Début travaux (Café, MPT, pôle médical)	2 583 600,00€
Travaux voiries et cheminements piétons	416 300,00€
Subventions versées pour travaux	42 666,00€
Frais d'études (PLU, MPT, Café, Mairie)	129 700,00€
Emprunts et cautions	139 500,00€

Dépenses de fonctionnement



Construction d'un nouveau café et de logements sociaux

Chronologiquement, il s'agit du premier projet immobilier de la municipalité actuelle, qui a profité de l'opportunité de la mise en vente de la parcelle située en haut de la place du Champ de Mars.

Après la fermeture définitive du bar Le Saint-Jeannais, courant 2014, le propriétaire du tènement a informé la municipalité de sa volonté de vendre le bâtiment et le terrain.

Aussi une réflexion s'est engagée pour la reconstruction d'un café, qui est apparu indispensable à la vie du village.

Un partenariat avec PLURALIS

Voulant jumeler ce projet avec la construction de logements sociaux en centre village, afin de favoriser la mixité, la municipalité a sollicité les principaux bailleurs sociaux, afin d'étudier la faisabilité d'un tel projet. Le choix s'est finalement porté sur PLURALIS, déjà présent sur la commune, avec lequel la commune travaillait de manière sereine et en toute confiance.

Nous avons été accompagnés dans cette démarche par les services du Pays Voironnais.

Des réunions publiques pour travailler le projet avec la population

Après de nombreuses réunions de travail, tripartites (élus, Pluralis et architectes) le projet a été présenté en réunion publique, le 20 septembre 2016. Il a été bien accueilli dans son ensemble et des remarques ont été formulées,

tenant pour l'essentiel à l'architecture du bâtiment et au positionnement de l'entrée du café.

Suite à celles-ci, le projet a été retravaillé par les architectes, qui ont notamment rencontré les voisins immédiats.

Le projet finalisé a été représenté lors d'une nouvelle réunion publique le 8 novembre 2016.

Un début des travaux attendu

Selon la procédure habituelle, un expert a été désigné par le Tribunal pour constater l'état des maisons avoisinantes, dans un rayon de 10 mètres autour du café, ce qui permettra ensuite de vérifier que la démolition notamment n'a pas engendré de désordres. La démolition devrait intervenir fin 2017 - début 2018. Les travaux ont en effet été différés, afin de faire des économies en menant le chantier en même temps que celui de la maison médicale.

Que va-t-il se passer dans le café ?

Un groupe de travail a été créé à l'initiative de la municipalité, composé de Saint-Jeannais, de professionnels de la restauration et d'élus, avec pour mission de réfléchir à son mode de gestion, à sa dénomination, aux services qu'il pourrait rendre, à la rédaction du cahier des

charges et au choix du futur gérant.

Il est apparu au groupe que ce travail ne pouvait être envisagé sans recueillir auparavant les avis de la population. Aussi, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des habitants, via le Vivre Ensemble. De plus, lors d'animations de la commune (le marché de Noël, le marché et devant l'école), des élus et Valentin, en service civique auprès de la Mairie, sont allés à la rencontre des personnes pour les interroger. Les résultats de l'enquête vous ont été communiqués dans le précédent Petit Journal Saint-Jeannais. Il s'agira donc d'un café, donné en gérance à un professionnel de la restauration, qui sera choisi dans les prochains mois, en fonction d'un projet en cohérence avec les résultats de l'enquête.

Un appel d'offre remporté par des architectes saint-jeannais

Le projet étant arrêté dans son principe, la phase opérationnelle a débuté par un appel d'offre à maîtrise d'œuvre. Après plusieurs auditions, S.T. Architecture (Thierry Sibellas et Olivier Cureau, architectes de Saint-Jean) a été retenu par le jury composé de responsables de Pluralis et d'élus.



La maison médicale

Après un projet privé qui n'a pu aboutir, la municipalité a pris la décision d'assurer elle-même la construction d'une maison médicale, afin de répondre aux besoins de la population.

Suite à l'achat du tènement du café, la municipalité a été sollicitée pour un projet privé de construction d'une pharmacie en rez-de-chaussée et de cabinets médicaux en étage. Nous avons alors accepté de vendre une partie de la parcelle. Les acteurs privés ont finalement renoncé à leur projet en novembre 2016. Convaincue de la nécessité d'avoir sur Saint-Jean-de-Moirans une maison médicale susceptible d'accueillir plusieurs médecins, la municipalité a décidé de lancer une réflexion avec les professionnels de santé.

Nous y avons vu l'opportunité, en toute cohérence, de prévoir des logements à destination de personnes âgées ou handicapées, puisque la maison médicale impliquait la présence d'un ascenseur.

Il semblait donc naturel de poursuivre notre collaboration avec Pluralis et les architectes, ce qui permettait de renforcer la cohérence entre ce projet et celui du café.

Le projet a été présenté en réunion publique et a reçu un accueil très favorable des nombreuses personnes présentes.

Comment va être organisée la maison médicale ?

Pour répondre au mieux aux besoins



Réunion publique le 4 avril dernier sur l'avancée des travaux.

des professionnels de santé, un groupe de travail a été constitué. Des praticiens et des élus se rencontrent régulièrement pour travailler sur l'aménagement intérieur des locaux, pour répondre au mieux aux contraintes de leurs activités, en lien avec les architectes en charge du projet. Nous avons également bénéficié

des conseils avisés de médecins ayant l'expérience de ce type de projets.

Les professionnels de santé sont très investis et force de proposition, y compris ceux qui n'ont pas pour projet d'intégrer la nouvelle maison médicale. Nous les remercions de leur investissement.

Quelques dates

28 avril 2015

27 mai 2015

20 septembre 2016

8 novembre 2016

4 mai 2017

13 octobre 2017

fin 2017 / début 2018

courant 2018

achat du tènement

achat de la licence IV

première réunion publique

deuxième réunion publique

permis de construire du café et des logements sociaux

permis de construire de la maison de santé

démolition du bâtiment actuel

construction



La MPT et le centre de loisirs

Devant l'obligation de rendre accessible le bâtiment qui accueille la Maison Pour Tous et le Centre de Loisirs et face au coût très important des travaux nécessaires, le choix a été fait de démolir la MPT actuelle et de construire un nouveau bâtiment.

La loi sur l'accessibilité du 11 février 2005 impose aux communes de rendre accessibles les bâtiments accueillant du public.

A l'arrivée de la nouvelle municipalité, un agenda d'accessibilité programmé (ADAP) a été rédigé et transmis en Préfecture pour approbation. Cet agenda permet d'étaler les travaux sur trois ans.

Rendre accessible le bâtiment actuel nécessite des travaux très onéreux pour un résultat peu fonctionnel. Or, il est absolument obligatoire de trouver une solution rapide pour répondre aux obligations légales s'imposant à nous.

Seule solution satisfaisante : la reconstruction

La seule solution satisfaisante est la construction d'un nouveau bâtiment, pour la MPT mais également pour le Centre de Loisirs qu'elle gère. Cette solution permet en plus d'agrandir les locaux, devenus trop petits, de dédier des espaces pour le seul centre de loisirs (dortoir des petits, salle ados...) et de prévoir un espace extérieur.

Un projet en plusieurs phases pour maintenir l'activité

Pour permettre à la MPT et au centre de loisirs de poursuivre leurs activités pendant les travaux, il a été décidé de construire en plusieurs phases :

- ▶ Démolition du boulodrome couvert et de l'ancienne caserne des pompiers ;
- ▶ Construction de la nouvelle MPT et du Centre de loisirs en lieu et place de ces bâtiments ;
- ▶ Déménagement dans les nouveaux locaux ;
- ▶ Démolition de l'ancienne MPT et aménagement d'un espace vert ;

La construction devrait débuter au cours du premier semestre 2018.

Un projet confié à LINK Architectes Associés

Un concours d'architectes a été organisé. Lors d'une première réunion du jury de concours, en mai dernier, trois candidatures ont été retenues pour concourir. Il s'agissait pour ces trois cabinets de présenter une esquisse du futur bâtiment. Le 12 juillet, le jury

a choisi le cabinet d'architectes LINK Architectes Associés, de Lyon.

Qui composait le Jury de concours ?

Très encadrée, la composition du Jury de concours a été fixée par arrêté du Maire du 25 avril 2017.

Avaiant voix délibérative :

- les membres de la commission municipale d'appel d'offres (composée de trois élus de la majorité et un élu de l'opposition),
- Béatrice Rostaing-Puissant, Présidente de la MPT,
- Julie Barré Bayard, chargée de développement jeunesse et prévention à la CAPV ,
- Rémy Guyard, architecte, membre du CAUE,
- Christophe Millet, élu du Conseil de l'Ordre des Architectes,
- Véronique Droin, architecte.

Claudine Touche, trésorière principale de Moirans, participait également avec voix consultative, de même que Sandra Boizot, Directrice Générale des Services de notre commune.

Un accompagnement par des professionnels

Nous avons été accompagnés dans la démarche par le CAUE de l'Isère (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) et un cabinet d'urbanistes, qui ont rencontré les professionnels de la MPT, la Présidente, des responsables de section et des adhérents.

EN CHIFFRES

- ▶ 1034 adhérents à la MPT
- ▶ 245 enfants au centre de loisirs





La construction d'une salle des mariages et du Conseil

Les mariages et les conseils municipaux se tiennent actuellement au premier étage de la Mairie, dans une salle ne pouvant accueillir qu'un nombre limité de personnes et, surtout, qui ne répond pas aux normes d'accessibilité. Pour des raisons économiques, il a été décidé de construire une nouvelle salle.

Comme pour la MPT, la salle dans laquelle sont célébrés les mariages et se tiennent les conseils municipaux doit être accessible par tous, quel que soit le handicap.

La salle actuelle ne l'est pas du tout. D'ailleurs, depuis notre élection, nous avons eu plusieurs demandes de futurs mariés afin que la cérémonie ait lieu au

centre socio-culturel, compte-tenu de la présence de personnes âgées ou à mobilité réduite.

S'agissant de la "maison commune", il nous semble important que cette salle soit accessible à tous.

La réflexion s'est faite avec le CAUE et un cabinet d'urbanistes.

Le diagnostic des structures sur la solidité du bâtiment a conduit à conclure à l'impossibilité de maintenir la salle des mariages en étage, même avec un ascenseur. Ou alors, il fallait réaliser de très gros travaux, coûteux et nécessitant le déplacement des services municipaux pendant ceux-ci.

Aussi, la décision la plus raisonnable était de construire une salle des mariages en dehors de la mairie.

La commission d'appel d'offres s'est donc réunie et a choisi à l'unanimité de travailler avec le cabinet M&D, de GRENOBLE.

Le choix se porte sur une construction

mitoyenne à la mairie, sur le Chemin de l'Île Verte.

Que va t on y gagner ?

La nouvelle salle sera bien évidemment accessible. Les mariages et les baptêmes républicains pourront y être célébrés dans d'excellentes conditions pour l'ensemble des personnes présentes.

De plus, elle pourra accueillir, outre les conseils municipaux (qui sont publics), les cérémonies municipales (remise de la première carte électorale, médaillés du travail, accueil des nouveaux arrivants, remise des dictionnaires aux élèves de CM2....), des expositions....

EN CHIFFRES

- ▶ 40 mariages
 - ▶ 7 baptêmes
- depuis avril 2014

Les réalisations de ces derniers mois

Travaux divers

- Pose d'une fontaine en haut de la Place du Champ de Mars [1]
- Pose de trois bancs en face du cimetière [2]
- Pose de trois tables de pique-nique dans le petit parc sur le haut du Chemin de la Mirabelle [3]
- Marquage au sol sur le parking de la plate-forme sportive pour permettre le retournement du bus de la Ligne 4 [4]
- Pose d'arceaux de protection des arbres du parking de la Place du Champ de Mars [5]
- Entretien des bâtiments communaux suite aux dégâts causés par la grêle du 22 juillet
- Entretien des villas du Scey (changement des portes de garages, entretien des serrures et changement complet des boîtes aux lettres)
- Entretien et remplacement des éclairages publics par des éclairages à led plus économiques
- Peinture de la zone de rencontre, Place du Champ de Mars

Eaux pluviales

- Remise en état de grilles d'eaux pluviales rue du 8 mai 1945, rue Charles Delestraint
- Installation d'un accodrain (nouvelle génération de caniveau) en lieu et place d'un caniveau en mauvais état sur le Chemin de l'Île verte et réparation de deux grilles d'eaux pluviales
- Remplacement d'un caniveau en enrobé par des caniveaux en béton et remise à niveau d'une grille d'eaux pluviales Chemin du Morel
- Ajout de deux revers d'eau et prolongations de ceux existants Chemin du Champ de la Cour [6,7]

Centre socio-culturel

- Remise en état d'un local suite à une infiltration d'eau (reprise des murs en placoplâtre, pose de toile de verre, peinture et pose d'une vmc)
- Remise en état du local de stockage matériel

Voirie

- Remise en état d'un tronçon de 6 mètres linéaires de trottoir et de caniveaux en béton, Rue Abel Rossignol
- Pose de bi-couche Impasse du Parador [8] et Chemin des Nénuphars

Crèche

- Installation d'une nouvelle VMC (suite à des malfaçons au moment de la construction)

Ecole

- Installation d'un nouveau four plus grand [9] et d'un nouveau frigo à la cantine
- Installation de deux nouvelles tables de desserte [10]
- Pose de deux lavabos auges à la cantine, adaptés à la taille des enfants [11,12]

Chantier de la MPT

- Démolition de l'ancienne caserne des pompiers [13]
- Démolition du boulodrome couvert [14]

Cimetière

- Création d'un columbarium [15]

Travaux d'accessibilité

- Création d'une place pour handicapé et aménagement des extérieurs du club-house [16]
- Création d'un WC pour personne à mobilité réduite à la maternelle





2



3



4



6



7



8



9



11



12



13



15



16

Une page se tourne...

Le "Café David" créé par Jean-Baptiste David avant de devenir bien plus tard "le Saint-Jeannais" va bientôt être démolí pour laisser place à un nouveau bâtiment dans lequel ouvrira un café. Le projet a été présenté en réunion publique et expliqué en page 14 du présent Petit Journal.



À l'invitation de la municipalité, des habitants se sont réunis devant le Saint-Jeannais, le 25 août dernier, pour partager leurs souvenirs mais aussi leurs attentes quant à ce nouveau lieu. Le bar a marqué le passé de Saint-Jean, comme le prochain café marquera sans doute son futur.

Partageons ensemble les souvenirs adressés dans une lettre à la municipalité par Madame Adrienne Veyron-Avignon :

Si les pierres, les murs pouvaient parler.

Ils parlent.

C'était au "Café David".

Les banquets qui revenaient chaque année.

Saint Antoine, les laboureurs, Sainte Cécile, le marché aux cerises, le repas des ouvriers, la belote après la messe, la vogue, les apéritifs, les mariages.

Il était heureux de se retrouver.

Nos aïeux chantaient.

C'était avant l'autoroute qui a défiguré Saint-Jean.

On allait "prendre quelque chose".

Ce n'était pas le petit café noir, il est arrivé après la guerre, en 1945, avec le retour des prisonniers.

C'était le petit blanc, le blanc de Saint-Jean, le rouge du coteau.

Une vigne subsiste, la vigne Albert Massit, de mon grand-père Antoine Veyron.

Le rosé n'était pas à la mode, "tendance" dirons nous maintenant.

Tante Constance David, sœur de ma grand-mère Joséphine Veyron, était accueillante, aidée de ses enfants, ses filles Marie et Denise.

Jean le plus jeune est venu s'installer avec son épouse Mado et leur fille Marie-Madeleine épouse Damieux. Jean trop tôt parti.

Les gérants se succèdent.

Finalement le café est fermé.

Tristement fermé.

Il va revenir. Qui ? Comment ?

Beaucoup d'incertitudes.

Ouvrons pour cette nouvelle vie.

Que les murs donnent un écho joyeux

Toutes générations confondues.

Merci à Madame Veyron-Avignon pour ce très joli témoignage.



Questionnaire commun

Chaque nouveau numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais" est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.



De gauche à droite :

Noëlle Perrin (NP) : Conseillère municipale et conseillère communautaire, **Michel Rostaing-Puissant (MRP)** : Conseiller municipal et conseiller communautaire délégué et **Valérie Daddo (VD)** : Rédacteur territorial et responsable du pôle population à la mairie

Présentez-vous en trois lignes maximum :

NP : J'ai deux enfants, trois petites-filles. J'aime beaucoup faire de la photo. Egalement en hobby, je fais de la peinture, de la dentelle aux fuseaux, des ballades en montagne.

MRP : Grand, lourd, intello et bricoleur invétéré. J'essaie d'avoir de l'humour mais mes traits sont souvent pris pour de l'ironie. Plus affectif que passionné.

VD : J'ai 39 ans, un conjoint et une fille que j'adore. J'aime m'imprégner de cultures différentes à travers les voyages, les romans à suspens et les sorties en famille. Saint-Jeannaise depuis toujours, je travaille à la mairie depuis bientôt 18 ans.

Si vous étiez un animal :

NP : Un chat

MRP : Un écureuil

VD : Un chat

Proverbe que vous aimez ?

NP : Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

MRP : L'homme qui se couche avec le derrière qui gratte se lève avec le doigt qui pue.

VD : Qui ne tente rien n'a rien.

Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?

NP : Humour

MRP : Homme

VD : Handicap

La qualité que vous détestez ?

NP : La maniaquerie

MRP : Travailleur

VD : La rigueur

Le défaut que vous préférez ?

NP : La gourmandise

MRP : La curiosité

VD : La gourmandise

Quel est votre film préféré ?

NP : West Side Story

MRP : L'écume des jours

VD : La liste de Schindler

Le mot que vous détestez ?

NP : Racisme

MRP : Machiavélique

VD : Solitude

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

NP : Eboueur

MRP : Vendeur d'aspirateur

VD : Banquier

Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une femme, qui choisiriez vous ?

NP : Simone Veil

MRP : Simone Veil

VD : Sophie Marceau

Quelle est votre drogue favorite ?

NP : Le café

MRP : La télé

VD : Le rire de ma fille

Quel est l'évènement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

NP : Le naufrage du Concordia

MRP : La sonde Schiaparelli sur Mars

VD : La succession d'attentats en France

Votre pire cauchemar ?

NP : Me faire attaquer ou mordre par un chien

MRP : Emmanuel Macron dans les bras de Marine Le Pen

VD : Perdre ma fille

Vous avez une heure à perdre que faites vous ?

NP : Je lis

MRP : Rien, car ne rien faire n'est pas forcément perdre son temps donc je ne perds jamais mon temps.

VD : Du shopping

Votre chanteur ou chanteuse préféré(é) ?

NP : Georges Brassens

MRP : Norah Jones

VD : Je n'en ai pas, cela évolue au fil du temps !

Votre juron favori ?

NP : Merde

MRP : M....

VD : Merde

Quel est votre acteur ou actrice préféré(é) ?

NP : Romy Schneider

MRP : Romain Duris

VD : Louis de Funès

Vous avez une baguette magique, que faites vous ?

NP : Je ferai en sorte d'avoir une meilleure entente entre les hommes de toute nationalité

MRP : Je la transforme en un éclair (vanille ou chocolat)

VD : Je donnerai à manger à tous ceux qui ont faim.

Si vous étiez un vêtement ?

NP : Une robe de bal

MRP : Une paire de chaussettes (de laine). C'est fou ce qu'on peut faire avec une paire de chaussettes de laine.

VD : Un foulard

Quel est votre plat ou dessert préféré ?

NP : Les beignets de fleur d'acacias

MRP : Les farcis aux choux (recette familiale de l'Oisans à ne pas confondre avec les choux farcis !)

VD : Du foie gras

A vous le mot de la fin ?

NP : Bonne continuation

MRP : La fin n'existe pas : rien ne se crée rien de se perd tout se transforme. Y compris ce que l'on peut faire d'un tel questionnaire.

VD : A bientôt.

Transfert... mais pas pour tout le monde !

Depuis janvier 2017, les bibliothèques du Pays Voironnais ne font plus qu'une !

Ce nouveau réseau technique et humain vous permet, quelle que soit votre commune d'accéder à l'ensemble des collections et services des 19 bibliothèques du territoire. Grâce à un abonnement unique, vous pouvez vous rendre dans la bibliothèque de votre choix et y faire venir des documents localisés dans n'importe quelle bibliothèque.

51 bibliothécaires et 140 bénévoles sont présents pour vous conseiller et échanger au milieu de plus de 230 000 documents (livres, revues, CD, DVD, CD-ROM, textes à écouter, partitions, jeux, liseuses et tablettes). L'ensemble est géré par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Et alors, le SIEP ?

Le Syndicat Intercommunal des Equipements Publics avait pour but de gérer, conjointement entre les communes de Moirans, Vourey et Saint-Jean-de-Moirans, la Médiathèque de Moirans, la gendarmerie (encaissement des loyers et remboursement des emprunts), et quelques emprunts supplémentaires utilisés pour réaliser des voiries, il y a longtemps... Bien entendu, la Médiathèque représentait une part prépondérante de son travail, justifiant la nomination de trois vice-présidents respectivement responsables de la Médiathèque, des animations culturelles, et du fonctionnement interne, en complément du Président du SIEP. De plus, l'administration de cet établissement requérait une directrice, ainsi qu'une comptable et une secrétaire et occupait partiellement l'informaticien de la ville de Moirans. C'est la Directrice

Générale des Services à la Mairie de Moirans qui, en plus de ses fonctions, a pris la direction du SIEP.

Maintenant que toute la gestion de la Médiathèque a été transférée au Pays Voironnais, il est clair que tout ce travail n'est plus de la responsabilité du SIEP : tandis que les communes devront contribuer aux frais via la CAPV, le conseil syndical a commencé à envisager les économies qu'il allait faire et les trois vice-présidents ont accepté la diminution de moitié pour cette année, puis la suppression totale dès l'an prochain de leur indemnité de fonction. De même, les parts des salaires des secrétaire et comptable qui étaient facturés au SIEP vont être largement diminués, puisque dès que le transfert comptable de la Médiathèque sera achevé (fin de l'exercice comptable en décembre prochain), elles auront beaucoup moins de travail pour le compte du SIEP.

Notons tout de même que la directrice a catégoriquement refusé de voir diminuer son "*indemnité d'activité accessoire*" : si vous pensiez que "*tout salaire mérite travail*", elle ne l'entend pas de cette oreille. Pour cette personne qui, depuis, s'est "*mise en marche*" et a rejoint un mouvement qui prétend œuvrer pour l'intérêt général (pour lequel elle a été élue députée), les finances de nos communes doivent lui garantir son train de vie, et cela faisait (dit-elle) partie de ses conditions d'embauche, même si on savait pertinemment par avance que ce travail supplémentaire n'avait aucune pérennité : comment le maire de Moirans aurait-il pu lui promettre un poste qui dépend non pas seulement de sa commune mais du SIEP, qui de toutes façons doit arriver à échéance en 2020, et dont on sait déjà qu'il fait l'objet du transfert de compétences à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais ?

Mais nous savons depuis longtemps que les promesses n'engagent que ceux qui y croient !

La concertation à Saint-Jean : mythe ou réalité ?

Mettre en place une véritable concertation était une promesse de campagne de notre liste. A mi-mandat (et quelques mois !), les chiffres démontrent par eux-mêmes la réalité de la concertation que nous avons mise en place, au vu de la multiplication des occasions données aux Saint-Jeannais pour s'exprimer :

- 19 réunions publiques
- 4 ateliers participatifs
- 11 échanges citoyens (réunions de quartier)
- 4 enquêtes (sur le nom du Petit Journal, les services municipaux, le skate-park et le futur café)
- 88 permanences tenues le samedi matin
- 7 comités consultatifs (agriculture-environnement, cimetière, travaux, urbanisme, Saint-Jean solidaire, refonte du site internet, accueil de réfugiés)
- 1 Comité de jumelage
- 1 Conseil de Village
- 1 Conseil Municipal des Enfants (en cours de constitution)
- 10 groupes de travail pour réfléchir sur le devenir de Saint-Jean (PLU, café, skate-park, maison médicale, reconstruction de la MPT, construction d'une salle des mariages accessible, 20ème anniversaire du Jumelage, eaux pluviales, éclairage public, avenir de l'école)
- 29 conseils municipaux publics, à l'issue desquels le public est invité à s'exprimer.

Et bien entendu, la concertation se poursuit. Nous continuerons à organiser de fréquents moments d'échange, mais n'hésitez pas à venir vers nous. Nous restons à votre écoute.

Les communes nouvelles

Dans le nouveau concert institutionnel qui se dessine et qui implique de nouvelles répartitions financières pour les collectivités locales et territoriales, confirmées par les dernières décisions du Président de la République, vos conseillers municipaux qui ne font pas partie de la majorité municipale ont souhaité vous apporter un premier éclairage sur le sujet des Communes Nouvelles. Ce mouvement a déjà commencé dans le Pays Voironnais avec la fusion des communes de :

- Saint Julien de Ratz et Pommiers la Placette qui a donné jour à la commune nouvelle de La Sure en Chartreuse
- Le Pin et Paladru qui viennent de s'unir sous la bannière de la commune des Villages du Lac de Paladru.
- De son côté La Bâtie Divisin a rejoint les communes de Les Abrets et Fitialieu pour fonder la nouvelle commune de Les Abrets en Dauphiné qui elle, a rejoint la communauté de communes des Vals du Dauphiné.

La France était un pays très centralisé. Depuis les années 70/80, elle s'est donc engagée dans un processus de décentralisation, c'est-à-dire de transfert de compétences et de responsabilités de l'Etat vers les régions, les départements et les communes.

Parallèlement, un autre processus s'est mis en œuvre, celui de l'intercommunalité, c'est-à-dire un regroupement de communes au sein d'établissements publics chargés de mettre en place les politiques que les communes ne pouvaient plus mettre en place seules (au niveau de St Jean il s'agit de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais).

Depuis 2010, le processus s'accélère et en l'espace de 5 ans, 5 grandes lois touchant à l'architecture de l'organisation territoriale ont été adoptées (en particulier la loi Notre -aout 2015).

Ces lois traduisent un profond changement de doctrine de l'Etat en matière de décentralisation avec la volonté de passer à une organisation territoriale à 2 niveaux

- Des régions moins nombreuses et plus puissantes bénéficiant du recul des compétences des départements
- De grandes agglomérations organisées en métropoles et des EPCI -Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, plus vastes (seuil minimum à 15000 habitants au lieu de 5000) avec des compétences obligatoires renforcées reprises en partie aux communes.

Et la volonté de privilégier la spécialisation de l'action des collectivités territoriales.

Pour éviter les politiques redondantes voire contradictoires, suppression de la clause de compétence générale pour les régions et les départements. Ces lois répondent à 3 grands enjeux :

- Développer une organisation territoriale au service de la croissance en faisant émerger des métropoles puissantes
- Adapter les périmètres institutionnels aux territoires vécus et à l'évolution des modes de vie

- Réduire la dépense publique grâce à une organisation moins complexe et moins coûteuse avec des baisses ciblées sur les départements (31%) et les communes (39%)

Se repose aujourd'hui la question de la diminution du nombre de communes

2 grandes raisons pour diminuer le nombre de communes

- Une raison financière : L'Etat désigne 2 grands échelons pour l'organisation territoriale de demain, la Région et les EPCI (Pays Voironnais pour St Jean de Moirans). Or ce sont aujourd'hui les échelons les moins dotés financièrement

70 milliards dans les départements// 30 milliards dans les régions

100 milliards dans les communes//40 milliards dans les EPCI

Dès lors que l'Etat réduit ses dotations aux collectivités, il n'a donc d'autres choix que de donner une partie des moyens des départements aux régions et une partie des moyens des communes aux EPCI

- Une question de gouvernance : L'élargissement des EPCI (1000 EPCI à terme) suppose de réduire le nombre de communes pour ne pas avoir des assemblées intercommunales ingouvernables .

Quel choix se pose aujourd'hui aux communes ?

- Construire collectivement sa nouvelle organisation ou risquer de se la voir imposer.
- Se regrouper pour continuer à développer un certain niveau de service dans le cadre de la raréfaction des ressources
- Se regrouper pour pouvoir exister dans des ensembles intercommunaux élargis
- Se regrouper pour s'adapter à l'évolution des modes de vie dans une logique de bassin de services

Pour quelle commune nouvelle ?

- Ce n'est pas une fusion de communes mais davantage une association de communes
- C'est une nouvelle personne morale mais les communes fondatrices perdurent et deviennent des communes déléguées avec un Maire délégué et des conseils délégués

Ce mouvement de regroupement de communes en Communes Nouvelles devrait s'étendre au niveau national. L'important dans cette réflexion sera de viser un regroupement de communes qui, pour pouvoir avoir toujours la possibilité d'être entendu et écouté, devra se doter d'une taille et d'un poids réel pour la Commune Nouvelle au delà de la simple réflexion sur la répartition des pouvoirs entre élus.

La France est un des seuls pays à n'avoir pas diminué le nombre de ses communes

France 35000 communes / 66 millions d'habitants
Allemagne 12 000 communes / 81 millions d'habitants
Espagne 8000 communes / 46 millions d'habitants
Belgique 589 communes / 11 millions d'habitants

LE TOUR PÉDESTRE



LE PROJET ORNI



Par les ados de la MPT

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



19 mars



8 mai

OPÉRATION VILLAGE PROPRE



Les participants de Coublevie, La Buisse et Saint-Jean se sont tous retrouvés au CSC



Les scouts de Voiron sont venus aider les Saint-Jeannais

JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT



Installation d'un hôtel à insectes à la Mare



Fait par les enfants de Saint-Jean, Coublevie et La Buisse



Atelier sur les différentes terres

BOULES : CHALLENGE DE LA MUNICIPALITÉ



Les vainqueurs, le Président du Club, Mme le Maire et des élus

APÉRO CONCERT



RÉCOMPENSES SPORTIVES



Les jeunes sportifs saint-jeannais

FÊTE DU PAIN ET DE LA CERISE



La cuisson des pains



La confection des tartes aux cerises



Animation western



Des élèves de l'école Vendémiaire



"Pages et partage" proposait des livres sur le vélo



Les vainqueurs du concours de boules



Démonstration de danse country



L'apéro citoyen



Le repas



La distribution des lampions par les Maires de Saint-Jean et de Frossasco



Le défilé des lampions



Le feu d'artifice



La fête foraine

Hommage à Guy Thory

“La Passion de la sculpture sur bois”

Notre ami Guy Thory a tiré sa révérence à la fin août.

Homme passionné, il a voué sa vie à son amour du bois et plus encore à la sculpture sur bois.

Grenoblois d'origine il est venu, avec son épouse Odette, habiter Saint-Jean-de-Moirans il y a une quinzaine d'années. Homme d'ouverture il faisait bon à partager une discussion avec lui. Souvent habillé de son costume de velours côtelé noir, signature des professionnels du bois, il portait souvent le chapeau et son gros opinel ne quittait jamais sa poche. Il avait réussi le tour de force d'installer dans son sous-sol un petit atelier entièrement destiné et voué au travail et à la sculpture sur bois avec de superbes machines.

Issu d'une famille de menuisiers, Guy Thory a restauré le mobilier populaire du Queyras en tant que restaurateur du Musée Dauphinois de Grenoble. A ce titre il a écrit et publié en 2003 aux éditions Dourdan un livre de référence internationale sur les *“Modèles de sculpture au couteau – art populaire du Queyras”* et un deuxième ouvrage était en cours d'écriture.

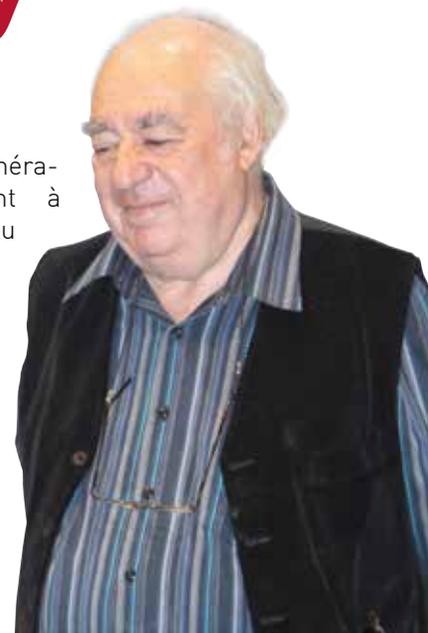
Investi bénévolement dans notre com-

mune, Guy Thory a été Conseiller Municipal de mars 2008 à mars 2014. En plus de sa grande présence et de ses observations et suggestions toujours fondées sur la vie de la commune, son image de marque restera la création et l'organisation bisannuelle au centre socioculturel de *“La fête du bois”*. Véritable musée et atelier du bois, pendant un week-end, les jeunes et

moins jeunes générations s'adonnaient à la sculpture et au tournage sur bois à l'aide de tours à bois aimablement mis à disposition par ses amis *“boiseux”* de l'association *“La Passion du Bois”*. Son besoin de transmettre cet amour du bois ne s'arrêta pas là puisqu'il créa la section sculpture sur bois pour les jeunes à la MPT et intervenait auprès des jeunes écoliers saint-jeannais dans le cadre périscolaire.

Ses voisins avec lesquels il entretenait d'étroites et amicales relations et les Saint-Jeannais qui ont eu le plaisir et la chance de le connaître d'un peu plus près garderont de lui l'image d'un homme droit, généreux et bon.

Nous présentons à Odette, son épouse, nos sincères et émues condoléances et surtout beaucoup de courage pour surmonter l'absence d'un grand Monsieur.



Voici les gagnants !



JEUX-CONCOURS

Plusieurs familles ont trouvé la bonne réponse à la photo mystère du précédent numéro. Elles ont reconnu la plaque apposée sur une petite maisonnette en pisé, chemin du Pré Novel.

Bravo aux plus rapides : Louna et Alexis Predine, Ameline, Léna et Maëlle Dussaud, Jeanne et Elise Delteil, Malou Julien et Yoann Chambon.

Cette plaque reste un mystère. Si quelqu'un a l'explication de sa présence et de sa signification, qu'il contacte Sandrine Moncho à la Mairie.



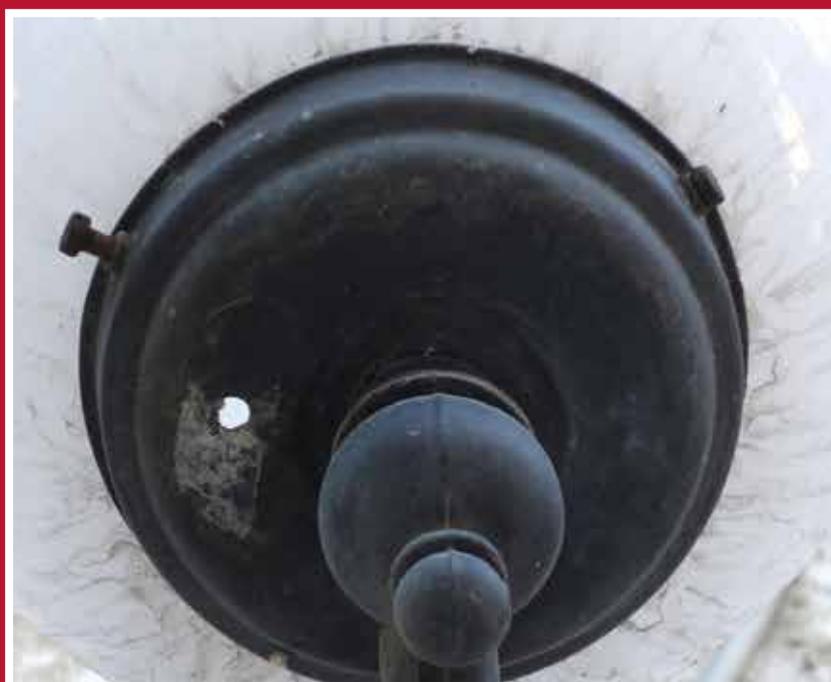
Jeanne et Elise



Léna et Maëlle, Louna et Alexis avec leur maman et avec Laurence Béthune, maire.

La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :
com.communication@st-jean-de-moirans.fr

**Les réponses doivent être envoyées
avant le 20 novembre 2017.**

Le gagnant sera désigné par tirage au sort.
Il recevra un petit cadeau qui lui sera remis en Mairie.

Soyez perspicace !

Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

www.st-jean-de-moirans.fr